

Un projet agrivoltaïque associe des cultures et/ ou l'élevage avec la production d'électricité renouvelable. Le projet solaire doit impérativement contribuer à renforcer la solidité de l'exploitation agricole, par exemple en apportant des 'services' aux cultures (ombrage, aléas climatiques, protection contre les vents violents...).

ADEN et Kallista Energy, un producteur d'énergies renouvelables indépendant, étudient depuis maintenant plus de 2 ans la faisabilité d'un projet agrivoltaïque au lieu-dit « La Landournerie ». Ce projet vise à maintenir en place les vignes et les cultures tout en ajoutant des panneaux solaires qui serviront à la fois à protéger les cultures et à produire de l'électricité. Les études de faisabilité de ce projet sont désormais terminées.

Afin de vous présenter ce projet et recueillir vos commentaires, une réunion d'information vous est proposée en concertation avec les Mairies de Maransin et de Saint-Ciers-d'Abzac :

le vendredi 27 septembre 2024 de 18:00 à 19:30 à la Mairie de Maransin







